

Composition des Commissions Pédagogiques

Année universitaire 2025-2026

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- VU** le code de l'éducation, notamment ses articles D. 613-38 et suivants ;
- VU** les statuts de l'Université de Tours ;
- VU** la délibération n°2020-03 du Conseil Académique de l'Université de Tours du 26 juin 2020 sur la présidence des commissions pédagogiques de validation ;
- VU** la délibération n°2024-124 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2024 portant sur l'élection de Philippe Roingeard en qualité de Président ;
- VU** la délégation de signature du Président de l'université aux vice-président·e·s en date du 12 décembre 2024 ;
- VU** les propositions de composition des commissions formulées par la Directrice du Centre d'Études Supérieures de la Renaissance.

DÉCIDE

Article 1 : Désignation des compositions des commissions pédagogiques

Les demandes de validation des acquis pédagogiques sont examinées par des commissions composées des personnes désignées ci-après :

MENTION HISTOIRE, CIVILISATION, PATRIMOINE

Parcours alimentation : patrimoines, cultures et transitions

Président·e : Isabelle HANNEQUART, MCF université de Tours
Membres : Pierre-Antoine DESSAUX, MCF université de Tours
Christine FERRER- KLAJMAN, MCF université de Tours
Gilles TÉTART, MCF université de Tours

Parcours métiers de l'archéologie et archéomatique

Président·e : Jean-Baptiste RIGOT, MCF université de Tours
Membres : Florian BARET, MCF université de Tours
Jean-Philippe CHIMIER, chargé d'opération et de recherche INRAP
Marie-Pierre HORARD, MCF université de Tours

Parcours métiers du patrimoine et ingénierie culturelle

Président.e : Dino MELONI, MCF université de Tours

Membres : Pascale CHARRON, MCF université de Tours
Rémi DELEPLANCQUE, chargé de mission
Rémi JIMENES, MCF université de Tours

Parcours renaissance

Président.e : Pascal BRIOIST, PR Université Tours

Membres : Diane CUNY, PR université de Tours
Jean SENIÉ, MCF université de Tours

MENTION HUMANITÉS NUMÉRIQUES

Président.e : Elena PIERAZZO, PR université Tours

Membres : Alberto CAMPAGNOLO, PR université catholique de Louvain
David DOUYERE, PR université de Tours
Carlos GONZALEZ GALLARDO, MCF université de Tours
Clément PLANQ, développeur web et multimédia

Article 2.

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage et d'une publication sur le site internet de l'université.

Article 3.

Le Directeur général des services est responsable l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 4 novembre 2025

Pour le Président de l'Université et par
délégation,

La Vice-présidente en charge de la formation



Stéphanie CARREZ